

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
LUNDI 07 AVRIL 2014**

**Étaient présents :**

Messieurs MATHIEU Philippe, POSTY Alain, LALLEMANT Patrice, PROST Jean-Michel, FENAUX Eric,  
Mesdames CAVALLIN Adeline, SALINIER Marie-José, TAILLARD Isabelle, FOUCAULT Isabelle, LAURENT Rachel, JOURDET Alexandra

**Secrétaire de séance :** Eric FENAUX

En début de séance, Monsieur le Maire demande s'il est possible d'ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour préalablement établi concernant l'approbation du CR du conseil municipal du 28 mars 2014.

**Approbation du CR du conseil du 28/03/2014**

**Le CR est approuvé à l'unanimité.**

**Composition des commissions et désignations des délégués**

M. le Maire propose que les compositions des commissions et les désignations de délégués soient soumises au vote à main levée.

**VOTE : pour à l'unanimité**

Les propositions sont présentées suivant les tableaux qui figurent en annexe à ce CR.

**Les propositions sont adoptées à l'unanimité**

**Délégation de signature et de fonction**

M. le Maire donne délégation et signature aux adjoints pour les commissions dont ils sont présidents.

**Délégation de signature au Maire**

M. le Maire expose que les dispositions du code général des Collectivités Territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Le Conseil Municipal accorde délégation sur tous les points sauf :

- pour le droit de préemption par la commune,
- pour fixer les tarifs des droits prévus au profit de la commune, qui n'ont pas un caractère fiscal (ex : droits de stationnement, de voirie, de dépôt temporaire),
- pour la réalisation d'emprunts, et des actes nécessaires à cet effet.

**VOTE : pour à l'unanimité**

La délégation de signature pour le droit de préemption par la commune sera réexaminée lors d'un prochain conseil.

## **Droit de préemption**

Vente d'une parcelle de terrain située au lieu dit « Champs sous le Bois » d'une superficie de 1ha 11a 70ca. Mr le maire propose de renoncer au droit de préemption.

**VOTE : pour à l'unanimité**

## **Travaux ONF**

Les chiffrages ONF (travaux préalables à la régénération parcelles 5, 6, 7 et de cloisonnement parcelles 21,22) d'un montant total de 2804 € seront examinés par la commission forêt.

## **Rémunération du Maire et des Adjointes**

Mr le Maire propose d'adopter les rémunérations réglementaires recommandées par l'administration.

**VOTE : pour à l'unanimité**

## **Accueil Périscolaire**

Mr le Maire lit la convention annuelle entre l'Etablissement LEO LAGRANGE et la commune. Cette convention fixe les objectifs d'animation et de gestion du 01 janvier au 31 décembre 2014 :

- Du centre de loisirs : période des vacances scolaires
- De l'accueil périscolaire: matin de 7h30 - 8h30 ; midi: 11h30 - 13h30 et soir: 16h30 - 18h30.

Le coût prévisionnel pour 2014 est de 52 800 €.

Le conseil autorise M. le Maire à signer la convention avec Léo Lagrange.

**VOTE : pour à l'unanimité**

## **Demandes de subventions**

Demandes de subventions :

- Croix Rouge Française,
- Ecole de musique Prélude,
- AFM Téléthon,
- Association des Paralysés de France,
- Banque Alimentaire.

**Toutes refusées à l'unanimité**

## Informations

### ***Avis chambre régionale des comptes sur litige de la commune avec l'ONF***

Mr le Maire lit l'avis de la Chambre Régionale des Comptes de Bourgogne, Franche Comté du 13 février 2014 :

La Commune de Présentevillers doit inscrire à son prochain budget les crédits nécessaires au règlement obligatoire des montants arrêtés par la Chambre, soit 9 982,44€ pour les frais de garderie 2011, et 11 119,20 € pour les frais de garderie 2012.

La commune demandera un échelonnement de paiement.

### ***Rapport d'activité 2013 CCVR***

Mr le Maire lit le rapport en séance .

Principaux travaux effectués :

- Construction de la nouvelle station d'épuration à Echenans pour un montant de 1 702 891 €,
- Réalisation des collecteurs liés à la nouvelle station pour 509 211 €,
- Réalisation de la première tranche de travaux à Aibre, Désandans et Semondans,
- Elimination des déchets : étude sur la redevance incitative,
- Aménagement touristique Etang des Princes : remise en état des passerelles,

### ***Bilan de l'association sportive pour la saison 2012-2013***

Mr le Maire lit le rapport en séance.

La subvention communale versée en début d'année est utilisée pour réduire les frais de ligue et de district.

Fait à Présentevillers, le 9 Avril 2014  
Le secrétaire de Séance,  
Eric FENAUX